

PLAN DIRECTEUR LOCALISE COPPOZ / PRAZ - PREVOT

ECHELLE 1:1000

1 Approuvé par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne dans la séance du **22 FEV. 2010**

2 Soumis à la consultation publique, du **10 DEC. 2013** au **7 FEV. 2014**

3 Adopté par le Conseil communal dans la séance du **-6 OCT. 2014**

4 Approuvé préalablement par le Conseil d'Etat du canton de Vaud le **25 MARS 2015**

Le Président : *[Signature]*

Le Secrétaire : *[Signature]*

Le Secrétaire : *[Signature]*

L'égiste, le Chancelier : *[Signature]*

Décembre 2013
0841-PDL_COPPOZ-1000-Aprob_prea-141125-L0L-cro-pab



- ### LEGENDE
- périmètre du Plan directeur localisé
 - réseau existant à aménager en principe à 7 m
 - rue à aménager en relation avec espace à caractère de place
 - trottoirs à aménager ou existants
 - route existante sans réaménagement dans le cadre du PDL
 - rue avec stationnement latéral
 - route secondaire / avec réaménagement bande cyclable*
 - route à sens unique
 - aire de stationnement
 - desserte principale de quartier
 - desserte secondaire*
 - carrefour
 - parking souterrain*
 - axe fort mobilité douce
 - chemin piéton*
 - passage piéton*
 - aménagement, raccord, différence de niveau* (soutènement, escaliers ou gradins, etc...)
 - forêt, cordon boisé*
 - arbres existants / arbres nouveaux*
 - renforcement arborisation existante
 - jardin privé à conserver
 - parc public
 - espace tampon secteur naturel et paysager
 - espace à caractère de place
 - réserve rebroussement bus
 - arrêts TL
 - arrêt de bus à aménager
 - secteur de transition, public - privé
 - réserve installation et/ou équipement publique
 - vocation équipement public
 - secteur à option équipement public ou logement collectif
 - secteur à vocation mixte
 - secteur à vocation habitation collective
 - secteur à vocation parc bâti et habitation collective
 - secteur à vocation habitation groupée
 - secteur à vocation habitation villas
 - fronts bâtis / front socle (activités/publics)
 - secteur des anciennes fermes (destination logements/activités)
 - point de vue à conserver
 - bâtiments existants à mettre en valeur



Coordonnées nationales : 538'400 / 156'500

Plan de base établi conformément aux données cadastrales fournies par BBHN SA, ingénieurs géomètres brevetés.

Authentifié le **12.12.2014** Signature: *[Signature]*

En rouge, projet de modification de l'état parcellaire selon mise à l'enquête en 2013 par le Syndicat AF du Mont-sur-Lausanne certifié par BBHN SA, ingénieurs géomètres brevetés.

Certifié le **12.12.2014** Signature: *[Signature]*

Morges, le 17 novembre 2014
Le géomètre breveté : *[Signature]*

BBHN SA
Ingénieurs géomètres brevetés
Morges, Suisse
Tél. 021 811 02 02
Fax 021 811 02 01
www.bbhn.ch

* localisation indicative